

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du jeudi 3 avril 2025

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présent :
Qui ont pris part : 8
à la délibération : 8

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr LEROUX Jean-Philippe, Mme JOYON Emilie et Mr GAUCHER Jérôme.

Date de la convocation :
21/03/2025

Secrétaire de séance : Mr DOMINE Maxence

**N° 13/2025 : AFFECTATION DE RESULTATS 2024 – BUDGET
ANNEXE**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le compte administratif 2024 qui présente un déficit d'investissement (hors restes à réaliser) d'un montant de **0.20 €**

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global (001) de **- 0.20 €**
entraînant un besoin de financement de **0.20 €**

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** sur proposition du Maire **d'affecter au budget de l'exercice 2025 le résultat comme suit :**

- **Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) 0.00 €**
- **Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) 0.20 €**

Les décisions relatives à l'inscription des crédits au budget 2025 n'ont qu'un caractère indicatif et seront à confirmer dans le Budget Primitif.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ